

Bureau Fédéral

Réunion téléphonique du 1^{er} août 2018

Ont participé : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mme Stéphanie PIOGER
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH,
Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, et Alain SALMON

Excusés : Mme Cathy GISCOU et Nathalie LESDEMA
M. Christian AUGER, Philippe LEGNAME et Paul MERLIOT

Assistent : Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX et Matthieu SOUCHOIS

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-07-30 2-DFE-OFFICIELS - Ajustement des groupes d'arbitres CF - Note BF
2	2018-08-01 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT salue les brillants résultats des équipes U17 féminines et masculines aux championnats du Monde. Il ajoute que cela est le fruit de notre système de formation. Il regrette qu'après une demi-finale fantastique, Iliana RUPERT, blessée en finale, n'aie pas pu nous montrer tout son immense talent face aux USA. Il regrette également les nombreuses absences (7) au sein de l'équipe de France U20 masculine qui, malgré tout, termine 4^{ème} en Allemagne et qui aurait pu viser le titre. Il annonce qu'il se déplace sur différents Championnats d'Europe.

Jean-Pierre SIUTAT souligne la très belle organisation de l'Open de France à Toulouse par la Ligue d'Occitanie qu'il félicite de la part du Bureau Fédéral. Il précise que le niveau de jeu est en hausse chaque année. Il informe qu'un partenariat avec Wilson y a été signé et que notre partenaire GRDF était également représenté, en particulier par son Directeur Général.

Il annonce qu'un temps de travail consacré au projet de gouvernance du sport aura lieu le samedi 25 août au Mans, le lendemain du Bureau Fédéral, en vue de préparer le congrès exceptionnel du CNOSF le 29 août.

2. Dossiers soumis à décision du Bureau Fédéral

a. AG FFBB 2020 et 2021, AG électorale 2020

Jean-Pierre SIUTAT signale que, pour le moment, aucun calendrier ni information concernant la réforme de la gouvernance du sport n'ont été communiqués et qu'il est difficile d'anticiper les effets sur les fédérations (changements de statuts par exemple). Il souhaite donc dissocier l'Assemblée Générale ordinaire qui signe la fin d'une saison et l'Assemblée Générale Elective.

Une discussion s'engage.

La Bureau Fédéral valide cette proposition.

Les appels à candidatures pour les Assemblées Générales de 2020 et 2021 seront lancés après la réunion de Bureau Fédéral du 24 août, durant laquelle des dates de ces AG seront fixées.

L'Assemblée Générale Elective se déroulera, prioritairement, à Paris, obligatoirement avant le 31 décembre 2020, conformément à nos statuts.

b. Actions en hommage à Yvan MAININI

Jean-Pierre SIUTAT souhaite mettre en place des actions en hommage à Yvan MAININI. Celles-ci, présentées au Bureau Fédéral, resteront confidentielles jusqu'à l'Assemblée Générale fédérale 2018

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

c. US NOUZOUVILLE

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau que le Comité Départemental des Ardennes a fait part de son mécontentement suite à la décision de la Chambre d'Appel sur ce dossier. Il ajoute qu'il a participé à une conférence téléphonique avec les différentes parties durant laquelle il a été proposé de solliciter le Bureau Fédéral pour demander le réexamen du dossier par la Chambre d'Appel, comme le permet le règlement.

Parallèlement, un courrier a été envoyé au club concerné afin qu'il règle ses dettes avant le 31 juillet 2018. Il est demandé si le club a fait ou non le nécessaire.

Une discussion s'engage.

Refus de la demande de réexamen du dossier par la Chambre d'Appel

Une information sera faite au Comité Départemental.

d. Homologation CTC Elan du Hainaut

Pierre DEPETRIS présente la demande d'homologation de la CTC Elan du Hainaut. Ce dossier a été réétudié suite au repêchage du club de Beuvrage en NM3.

Il propose d'accepter cette homologation à condition que :

- Les équipes de NM3 soient engagées en nom propre (pas d'inter-équipe possible) et dans des poules différentes
- Une école de MiniBasket par club devra être mise en place avant la fin du mois d'octobre
- Une école d'arbitrage commune aux deux clubs devra être mise en place
- Engagement obligatoire d'au moins une inter-équipe dans les championnats de jeunes

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral.

e. CTC JALT – CSM

Pierre DEPETRIS propose l'homologation du renouvellement de la CTC JALT JCM pour 2 ans.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

f. Dissolution à valider : CTC de La Bruche

Il présente ensuite la demande de dissolution de la CTC de La Bruche. Il propose d'enregistrer cette dissolution à compter du 1^{er} juillet 2018 sous réserve de l'avis favorable de la ligue et du comité.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

g. Le SOLER PERPIGNAN

Stéphanie PIOGER informe le Bureau Fédéral que le conciliateur du CNOSF propose de maintenir la sanction sur la dirigeante du Soler (interdiction d'exercer ses fonctions pendant 5 ans) ainsi qu'une suspension de la licence de 3 ans, dont 1 avec sursis pour le président de Perpignan. Il propose d'engager le Soler-Perpignan en Pré Nationale Féminine et ne pas préjudicier sur les droits des équipes jeunes.

Le Bureau Fédéral prend acte de la proposition de conciliation du CNOSF

Le Bureau Fédéral est également informé que le club n'a pas réglé des pénalités pour non-respect du statut du technicien.

Le Bureau Fédéral confirme l'obligation de régler ces pénalités sans quoi le club ne pourra engager aucune équipe, en particulier l'équipe en Pré Nationale mais aussi celle en U18F Elite.

h. ADA BLOIS

Stéphanie PIOGER annonce que le conciliateur du CNOSF propose de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de conciliation du CNOSF

i. Arbitres à aptitude Championnat de France – Modification de liste

Mattieu SOUCHOIS propose une modification de la liste des arbitres à aptitude Championnat de France (voir l'annexe 1).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

j. Affiliation nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS présente des demandes d'affiliations de nouveaux clubs (voir l'annexe 2).

Validation des affiliations de nouveaux clubs par le Bureau Fédéral

k. Composition des poules en Nationale 3 (Saison 2018-2019)

Concernant la Nationale 3, suite à la réforme territoriale et afin de préserver l'équité sportive, Alain SALMON propose que la composition des poules soit limitée dans la mesure du possible à 6 équipes issues d'une même région.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

3. Informations et questions diverses

a. AS CHERBOURG – Refus d'engagement en NM2

Stéphanie PIOGER annonce que le club ne souhaitait pas s'engager en NM2 et ne demandait pas d'engagement dans une division nationale, le club ayant des équipes au niveau régional. Alain SALMON signale que le club a donc été remplacé en NM2.

b. Questions diverses

La Ligue Centre Val de Loire confirme l'organisation de ses Automnales sur deux jours.

Le recrutement des chargés de développement CLUB 3.0 est en cours. Quatre sont déjà finalisés.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 24 août 2018 au Mans.